

District Scolaire Indépendant d'Abilene (AISD)

Règlement de Participation des Parents au Titre1

2019 – 2020

LETTRE DE MOTIVATION

Abilene ISD vise à fournir une éducation de qualité à chaque étudiant dans notre district. Pour atteindre ces objectifs, nous devons développer et maintenir des partenariats actifs avec les parents et les membres de la communauté. Chaque étudiant bénéficiera du support, de la participation active de tous les membres de la population. Un lien positif entre la maison et l'école va créer une condition d'apprentissage plus propice pour chaque enfant. Ces partenariats et les canaux de la communication ouverts élargiront et amélioreront les possibilités d'apprentissage pour tout le monde concerné.

Tous les étudiants devront s'efforcer de maîtriser les objectifs énoncés dans les connaissances essentielles et les compétences au Texas (TEKS). Notre district tient compte que certains élèves auront besoin d'une assistance supplémentaire pour atteindre leur plein potentiel. L'assistance supplémentaire est disponible pour tous les élèves dans les écoles de Titre 1, par les programmes supplémentaires du Titre 1 et les divers autres services éducatifs offerts à travers le district.

AISD a l'intention d'inclure les parents dans tous les aspects du programme titre 1. Les élèves auront tous les opportunités de réussir à travers le développement et l'amélioration du partenariat école / maison. Ce plan de développement a impliqué les parents dans le développement conjoint du Titre 1 et le processus de révision et d'amélioration de l'école.

PARTICIPATION DES PARENTS DANS LE DEVELOPPEMENT DU REGLEMENT

Chaque année, l'école convoquera une réunion à laquelle tous les parents d'élèves participant seront invités. Les parents, les agents communautaires et scolaires vont examiner, discuter et informer les parents de la participation de l'École au Programme Titre 1 et du droit des parents à être impliqués.

AISD recrutera activement une population diversifiée de parents qui représentent la population étudiante à participer aux activités de participation des parents.

AISD planifiera des réunions qui conviennent à la fois au temps et lieux pour aider à accroître la participation parentale.

REUNIONS DES PARENTS DE TITRE 1

Tous les parents auront l'occasion de donner leurs suggestions lors des réunions, partager leurs expériences avec d'autres parents et de participer aux décisions relatives à l'éducation de leurs enfants. Les campus d'AISD au Titre 1 tiendront plusieurs réunions des parents au cours de chaque année scolaire. Les parents seront informés du Titre 1 et de ses objectifs. Ils recevront également une copie du Règlement de Participation des Parents et leur pacte avec l'école. Les parents auront l'occasion de rencontrer l'école au moins deux fois par an par les réunions du Comité Consultatif des Parents (PAC). En outre, les parents auront l'occasion de participer au Centres de Participation Parentale conçus par le campus, au moins deux fois par an. Ces centres sont de nature éducative et facilitent les activités destinées aux parents pour travailler avec leurs enfants. (Les événements passés ont inclus des nuits d'alphabétisation familiale, des ateliers des jeux éducatifs, etc.)

Les réunions se tiendront aux endroits et aux moments accessibles par la plupart des parents. La traduction de langage et le gardinage des enfants peuvent être fournis pour assurer la présence et la participation des parents. Les avis écrits seront fournis pour informer et attirer les parents autant que possible.

ACCORD ECOLE - PARENTS

Conformément aux lignes directrices du Titre 1, chaque campus Titre 1 doit développer un accord école-parents avec les parents des élèves participant au programme. Cet accord permettra à l'école et les parents de partager la responsabilité de l'éducation de leurs enfants. Le pacte doit expliquer comment Elèves, Parents et Personnel partageront les responsabilités pour la réussite des étudiants. On consultera les membres du Comité de Consultation Elargi de chaque campus (y compris les parents) dans la conception et la mise en oeuvre de l'accord.

Les enseignants de l'école élémentaire rencontreront tous les parents pour discuter de l'accord. Les parents recevront une copie de l'accord précisant les responsabilités des enseignants, des parents et des élèves, pour la réussite académique de ces derniers. Les signatures des parents, étudiants, enseignants et administrateurs contribueront à assurer l'engagement d'une excellente éducation. Nous encourageons les parents de discuter le contenu de l'accord avec leurs enfants.

TYPES DE PARTICIPATION DES PARENTS

AISD prendra en charge une variété d'activités de participation des parents du Titre 1 en s'efforçant de développer et de maintenir l'environnement d'apprentissage optimal pour tous les étudiants. Les parents peuvent contribuer leur temps par le programme du bénévolat à l'école mais aussi en créant une atmosphère d'accueil solidaire et riche sur le plan éducatif. En outre, la communauté peut participer à des activités qui favorisent la réussite des élèves.

Chaque école et famille développera et soutiendra les meilleures activités de participation parentale adaptées aux besoins individuels des concernés.

AJUSTER LES PROGRAMMES AUX BESOINS DE NOTRE COMMUNAUTE

Un nombre suffisant de parents travaillera en collaboration avec le personnel de l'école, d'une manière organisée, continue et en temps opportun, dans la planification, la révision et l'amélioration du programme Titre 1. Les possibilités de participation seront offertes aux parents immigrants, avec une connaissance limitée de l'anglais.

La communauté sera consultée pour la conception, le développement et la mise en oeuvre du programme Titre 1. On évaluera les besoins des parents et des élèves à l'aide des questionnaires et suggestions parentales ainsi que d'autres mesures visant à créer la réussite de l'environnement scolaire.

Les ateliers et les programmes seront adaptés pour répondre aux besoins uniques de l'étudiant et parent pour la communauté scolaire. Les parents seront informés des activités de participation par les offices de l'école et du district.

AISD veillera à accueillir et promouvoir des suggestions pour améliorer la participation parentale.

COMMUNICATION PARENTS/PERSONNEL

Par l'habileté du campus, tous les parents recevront l'information annuellement. Ils recevront aussi à temps opportun des rapports sur le rendement académique de leurs enfants. Chaque campus fournira une assistance dans l'interprétation des résultats d'évaluation si c'est demandé.

Seront également fournis une description et une explication du programme d'utilisation à l'école, des formulaires d'évaluation utilisés pour évaluer le progrès des élèves et les niveaux de compétence que les élèves sont sensés d'atteindre.

Les parents recevront des informations concernant les Services Educatifs Complémentaires et choix de l'école tel que requis par ESSA (NCLB) si un campus est placé dans Amélioration Scolaire par TEA et/ou est identifié comme étant constamment dangereuse.

Tous les parents recevront des informations sur les programmes offerts par le biais des bulletins d'information et des brochures. Les informations seront fournies dans un langage et un format que les parents peuvent comprendre.

Les parents seront informés régulièrement des progrès scolaires de leurs enfants. Ils seront aussi informés des occasions de participer et de faire du bénévolat tout au long de l'année.

Tous les parents recevront les matériaux et les opportunités de formation pouvant les aider à travailler avec leurs enfants afin d'améliorer le rendement des élèves.

Les bulletins d'information, conférence, contacts personnels et avis écrits seront utilisés pour établir et maintenir une ligne de communication ouverte.

Les enseignants et le personnel scolaire recevront une formation de valorisation et utilité de contribution des parents et comment communiquer et travailler avec les parents en tant que partenaires égaux. Tout le personnel sera formé à des activités de communication positive et des moyens de travailler efficacement avec les parents et les membres de la communauté.

EVALUATION

Aux cours des six dernières semaines, les parents au campus Titre 1 recevront un questionnaire-enquête sur leur compréhension et leur participation au programme Titre 1. L'enquête sera également une occasion pour les parents de donner leurs commentaires et suggestions pour améliorer le programme, y compris l'engagement parentale.

La procédure d'évaluation portera sur les résultats de l'enquête parentale lors de la réunion annuelle du Comité Consultatif des Parents du District (DPAC). Le district revisera le Règlement de Participation des Parents basé sur les résultats de cette révision annuelle et des informations obtenues au cours de la réunion du Comité Consultatif des Parents du District (DPAC).

En outre, chaque campus effectuera un examen annuel de son programme Titre 1. Les parents travailleront avec le personnel afin d'examiner le Règlement de Participation des Parents. L'examen portera sur l'augmentation de la qualité académique de l'école à travers la participation des parents.

Ce règlement, avec les modifications recommandées, a été adopté en **2019** par la DPAC, **le 17 Mai 2019** et sera en vigueur pour la période de l'année scolaire **2019-2020**. L'école distribuera ce règlement à tous les parents, avant ou le **30 Septembre 2019**.

Cheryl Cunningham

(Signature de l'Autorité Officielle)

Le 17 Mai 2019

(Date)